



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FDFR 77 - CDSMR 77 2011



Compte-rendu de table ronde : « **Le Foyer Rural : à quoi et à qui ça sert ?** »

« **A quoi ça sert** », ou que fait-on au sein d'un Foyer Rural ?

Le tour de table a permis d'exposer les finalités des Foyers :

- créer et entretenir des liens entre les habitants,
- faciliter les rencontres,
- animer le village,
- faire de l'éducation populaire,
- rassembler, fédérer.

Ainsi que des actions concrètes :

- organisation des fêtes communales,
- activités de loisir et de divertissement,
- évènementiels,
- repas,
- expositions,
- sorties,
- accueil des nouveaux habitants,
- ...

Le constat établi par les participants est le suivant : ces actions sont « consommées » sans investissement de la part des concernés dans la vie associative (bénévolat ou militantisme), voire boudées des habitants.

Deux hypothèses ont été avancées pour expliquer ce phénomène :

- La fatigue due aux déplacements professionnels (« villages dortoirs ») ;
- Le mode de vie des néoruraux, habitués à une abondance de moyens.

Dans la mesure où le Foyer Rural est démuné en bénévoles et forces de propositions, il semblerait que l'activité « à venir consommer sur place » soit la seule susceptible de motiver les habitants. Cependant si la mobilisation est parfois au rendez-vous, elle n'est pas suivie d'effets en terme d'implication dans le Foyer Rural.

« A qui ça sert », qui gravite autour du Foyer Rural ?

Si la volonté de s'ouvrir à toutes tranches d'âge a été réaffirmée, en revanche a été signifiée la difficulté à mobiliser les plus jeunes adhérents (enfants, adolescents) au-delà de l'activité pour laquelle ils adhèrent au Foyer Rural. C'est d'autant plus problématique qu'une large partie des adhérents sont justement mineurs (cf pyramide des âges).

Il est également rapporté la situation de Foyers Ruraux dont la zone d'influence s'étend au-delà de la commune, et dont les adhérents ne résident pas pour une grande partie d'entre eux sur cette commune. En conséquence, le rôle d'animation du village est ici quelque peu perdu au profit de l'animation du Foyer lui-même.

A la question de savoir si le Foyer Rural était porté par les habitants ou bien au service des habitants, la plupart des intervenants se sont spontanément prononcés en faveur du « Foyer Rural antenne loisirs de la mairie », tout en admettant que cette situation n'avait rien d'idéale et renforçait encore la logique de service... et donc de consommation. La présence d'élus municipaux dans les conseils d'administration de Foyers Ruraux entretient la confusion aux yeux des habitants, même si par ailleurs ce « cumul des mandats » n'a souvent rien de malicieux ou d'intéressé.

Sur un autre plan, il est vite apparu que le Foyer Rural « servait » à la mairie : les bénévoles s'occupent parfois de gérer la salle communale et les locations aux autres associations, et de l'organisation des fêtes. Deux tâches qui incombent à la municipalité, qui réalisent ainsi des économies.

Plusieurs intervenants ont fait état d'une véritable domination exercée par la mairie via la menace d'une disparition de leur subvention. De plus, en reportant au Foyer Rural l'attribution de la salle, la mairie se dédouane et laisse les élus du Foyer résoudre les conflits entre associations ; ces conflits pouvant d'ailleurs apparaître du fait de cette organisation, car le Foyer Rural se retrouve à la fois devoir louer la salle et l'occuper (conflit d'intérêt).

On assiste là à des intérêts divergents, car si la mairie peut mettre en avant une vie associative riche au regard du nombre d'associations existantes sur la commune, chacune est affaiblie et se retrouve en concurrence avec les autres associations : subvention, attribution de salle ou de moyens techniques, ... Une unique association (Foyer Rural) disposant de nombreuses sections serait un moteur de la vie communale bien plus riche et dynamique qu'une dizaine d'associations indépendantes et dont le conflit est sinon alimenté, au moins induit par un tel dispositif.

De plus, une telle organisation tend à reléguer le Foyer Rural au statut d'« association lambda », faisant fi de l'Histoire du Mouvement Rural et des valeurs qu'il véhicule.

	H	F		
Age	1150	1692	Hommes	Femmes
0 à 5 ans	22	35		
5 à 10 ans	215	232		
10 à 15 ans	209	218		
15 à 20 ans	104	59		
20 à 25 ans	39	39		
25 à 30 ans	28	46		
30 à 35 ans	28	82		
35 à 40 ans	46	88		
40 à 45 ans	83	144		
45 à 50 ans	72	143		
50 à 55 ans	55	117		
55 à 60 ans	46	88		
60 à 65 ans	66	147		
65 à 70 ans	55	109		
70 à 75 ans	27	56		
75 à 80 ans	23	38		
80 à 85 ans	11	15		
85 à 90 ans	5	7		
90 à 95 ans	2	1		
95 à 100 ans	0	1		
Sans date	14	27		

Pyramide des âges des adhérents de la FDFR77 (source : Gestanet)